



**Conseil économique
et social**

RECTIFICATIF

Réf.: Supplément N° 10

(E/1998/30)

(E/CN.15/1998/11)

Juillet 1998

New York

COMMISSION POUR LA PRÉVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PÉNALE

Rapport sur la septième session (21-30 avril 1998)

Rectificatif

1. Sans objet en français.

2. Sans objet en français.

3. *Page 6*

La note 9 doit se lire comme suit: *Documents officiels du Conseil économique et social, 1998, Supplément n° 10 (E/1998/30), annexe III.*

4. *Page 19*

La note 25 doit se lire comme suit: *Documents officiels du Conseil économique et social, 1998, Supplément n° 10 (E/1998/30), annexe V.*

5. *Page 72, texte concernant la Chine, première ligne*

Le quatrième nom doit se lire Guo Jianan

6. *Page 80*

Après le paragraphe 12, *insérer:*

12 *bis*. Compte tenu des discussions qui se sont tenues au sein de la Commission au sujet du projet de résolution, ainsi que des modifications qui ont été apportées au projet avant son adoption, ce dernier ne devrait pas avoir d'incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999.

7. Sans objet en français.